



NASA : Accès des salarié-es d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixes.

... Y'a pas de petites économies !

NASA ... Nos droits sur orbite ?

L'accord NASA n'a pas pour but d'envoyer les salarié-es au ciel mais il s'agit d'un accord relatif aux conditions d'accès des salarié-es d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixes .

Appliqué en janvier 2015, il prévoyait une nouvelle négociation 3 ans plus tard. En 2018, selon la direction, on compte 34 000 bénéficiaires de la réduction de 60% aux offres couplées fixes et internet et 32 000 autres qui ont conservé leur Ligne de Service à Forfait

En 2014, la direction a refusé un élargissement de ces droits aux salarié-es groupe France et une offre aux retraité-es.

En 2018, elle souhaite profiter du passage en tout IP pour tenter de se débarrasser des LSF conservées par 32 000 d'entre nous. Pour la direction de la rémunération qui pilote les négociations, c'est une fois de plus l'occasion de faire les poches des salarié-es et, malgré les profits réalisés en 2017, réaliser de nouvelles économies .

**#Aujourd'hui
Et Demain,
Nos Droits!**

La direction de la rémunération fait les poches des salarié-es



Ca, c'était avant...

L'accord imposé par l'entreprise avait été mis en oeuvre au 1er janvier 2015. Dès 2005, Sud était intervenu auprès de la direction pour obtenir un accès salarié-es aux nouvelles technologies proposées au public. En 2014, la direction en avait profité pour tenter de supprimer les lignes de service à forfait mais avait limité l'offre que nous revendiquions pour tous les services : un avantage Orange sur une base de 600 € qui nous paraissait légèrement supérieur au coût des LSF. La direction a négocié une offre réduite aux seuls accès téléphones et internet fixes. C'était très insuffisant aux yeux de tous les syndicats, mais pour emporter la signature de la CFDT et FO, la direction avait ajouté un crédit de 120€ de VOD pour 3 ans.

Quels droits demain ?

La négociation n'est pas terminée mais la direction est toujours en quête du moindre coût.

- Elle refuse toujours un élargissement des droits au groupe France et aux retraité·es.

- Elle refuse toujours d'inclure une offre OPEN.

- Elle tente de substituer à la VOD une offre gratuite à OCS. Nous réclamons que cette nouvelle offre s'ajoute aux précédentes.

- Elle annonce vouloir négocier des réductions pour NETFLIX et Canal + (la précédente offre devait être renouvelée tous les ans)

Dans l'entreprise digitale et novatrice, la direction voudrait faire de ses salarié·es des ambassadeur·rices des services Orange... et réaliser de nouvelles économies.

Nous continuons à revendiquer un accès privilégié pour tous les services proposés par le groupe... parce que nous le valons bien puisque c'est nous qui les produisons.

Hier, aujourd'hui et demain...

Exigeons ce qu'on nous doit !

Dans les services, sur les lignes fixes, dans l'intranet et sur internet, chacune de nous doit rappeler sans cesse le droit d'accéder à tous les services



*suivre Sud
chaque semaine*

salarié·es ou client·es ?

Dans cette négociation, la délégation Sud est persuadée qu'on tourne autour du pot pour économiser sur les droits des salarié·es. Il s'agit également de les inciter à perdre la liberté de conserver les Lignes de Services de Forfait.

La direction voit les salarié·es comme des client·es parfois privilégié·es dans le kiosque Orange. Elle évoque un coût alors qu'il s'agit surtout d'un manque à gagner.

Troquer la VOD pour OCS, une production Orange, c'est une économie supplémentaire.

Sud et les autres syndicats tentent d'élargir l'accès privilégié des salarié·es aux offres téléphoniques/internet/ ET /mobiles.

Mais dans ce «dialogue social», la direction s'emploie sans cesse à revenir sur l'évolution des offres Orange. Quelques services accessoires seront proposés mais surtout pas l'accès au haut débit fixe et mobile.

Accessoirement, nous aurons appris que le bas de gamme des offres mobiles Sosh ou Orange ne proposera plus de mobiles subventionnés. Ceux-ci pourraient alors nous être proposé sur le kiosque salariés avec une ristourne de 10%. Les conditions d'accès au «tous en 4G» qui, faut il le rappeler reste un mobile professionnel, avec ses éventuelles contraintes ne seront pas discutées non plus.

Pour Sud, un avenant à l'accord 2014 va encore permettre à la direction de faire des économies sur le dos des salariés.

C'est une vraie négociation d'un nouvel accord NASA qui est nécessaire !

